



# LA CAISSE UNIQUE NUIT À NOTRE SANTÉ

Résumé des principaux  
arguments contre  
la caisse unique

alliance santé  
Case postale 63  
8024 Zürich

Tél. +41 44 266 67 66  
Fax +41 44 266 67 00  
info@alliance-sante.ch  
www.alliance-sante.ch

alliance  santé

# ÉDITORIAL

Chère lectrice, cher lecteur,

Les initiatives sur une caisse unique ont toujours fait de vaines promesses. Pour la troisième fois, le Parti socialiste revient avec une initiative pour l'introduction **d'une caisse publique qui est en réalité une caisse unique**. Les deux premières fois, les électrices et les électeurs l'ont nettement refusée.

Sous la houlette d'alliance santé, de nombreuses organisations et associations d'hôpitaux, de médecins, de prestataires de soins, de consommateurs, de milieux économiques et industriels ont décidé de joindre leurs forces pour combattre, avec le politique, l'initiative pour une caisse unique. Ce large soutien démontre que cette initiative va bien au-delà du simple enjeu de lutter contre la multiplicité des assureurs-maladie. Il en va de l'avenir des soins médicaux de base dans notre pays.

Les membres d'alliance santé considèrent qu'il est irresponsable de vouloir tourner le dos au système qui a fait ses preuves. Certes, sa surveillance est nécessaire et il faut l'adapter à l'évolution du XXI<sup>e</sup> siècle. Toutefois, ils sont persuadés qu'une caisse unique mettrait inutilement en danger l'excellente qualité de notre système de santé.



**Isabelle Moret**  
Conseillère nationale PLR, canton de Vaud



**Urs Schwaller**  
Conseiller aux Etats PDC, canton de Fribourg

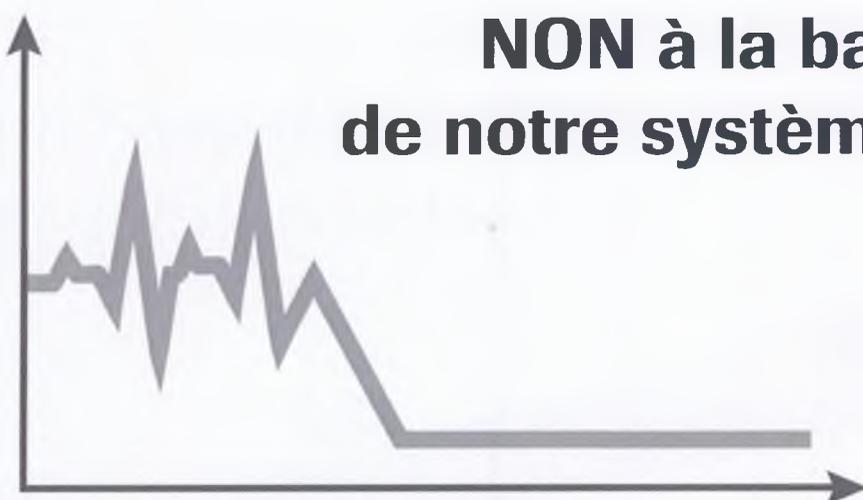
# LA CAISSE UNIQUE EST FONDÉE SUR DE VAINES PROMESSES

**Le comité d'initiative assure que la caisse unique réduira les coûts du système de santé. Il n'a, pour l'heure, fourni aucun élément étayant cette thèse.**

Durant l'été 2013, l'Institut d'économie de la santé à Winterthour a publié des chiffres démontrant que le seul passage à une caisse unique coûterait au moins deux milliards de francs. Les coûts, pour une famille de quatre personnes, s'élèveraient à près de CHF 1'000.-, sans prestation supplémentaire.

Les répercussions d'une caisse unique sur les coûts annuels du système de santé seraient lourdes. Dans son message au parlement, le Conseil fédéral a averti que l'abandon de la concurrence régulée, atténuant actuellement la hausse des coûts, aboutirait à une hausse des primes.

Même le conseiller fédéral Alain Berset affirme que la caisse unique ne conduirait pas à des économies. Rien d'étonnant à cela: actuellement, sur 100 francs de prime, environ 95 francs sont déboursés pour les prestations médicales. Une caisse unique, gérée par l'État et jouissant d'un monopole, n'améliorerait pas la situation. Les frais administratifs des assureurs-maladie qui s'élèvent, en moyenne, à 5% des primes sont inférieurs à ceux des autres assurances sociales en mains étatiques.



**NON à la banqueroute  
de notre système de santé**

# LA CAISSE UNIQUE NUIT À NOTRE SANTÉ

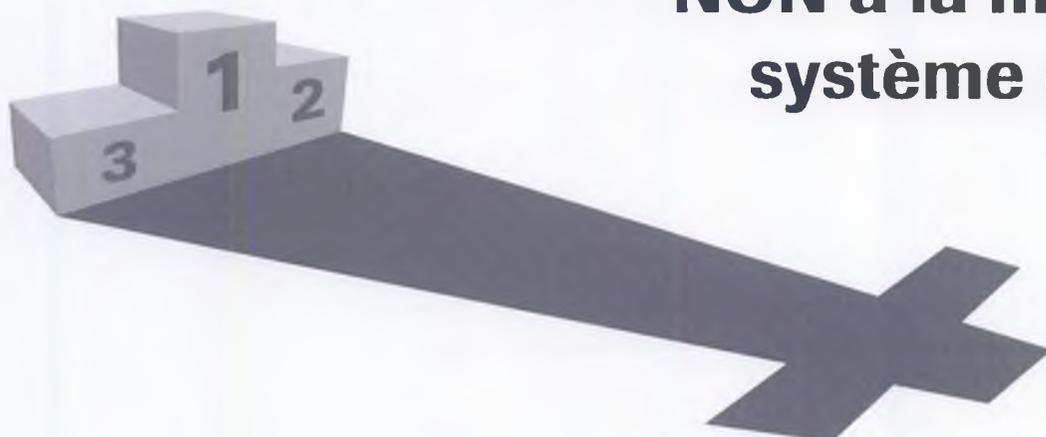
## La Suisse a un système de santé d'excellente qualité:

En Suisse, tant les hommes que les femmes jouissent de l'une des meilleures espérances de vie au monde et restent longtemps en excellente santé.

- › Chaque citoyen est libre de déterminer ce qui lui convient le mieux en matière de santé. Il choisit son médecin, son assureur-maladie, son modèle d'assurance et le montant de sa franchise.
- › Chaque assuré accède rapidement à des soins médicaux de qualité et sûrs, indépendamment de ses revenus, de son âge et de son état de santé.
- › Notre système de santé est financé de manière solidaire. Les personnes à faibles revenus reçoivent une aide directe par le biais des réductions de primes individuelles.
- › Notre système de santé est largement exempt de dettes. En comparaison, la France a accumulé des dettes s'élevant à près de 120 milliards de francs depuis l'an 2000.

Grâce à notre système de santé qui fonctionne bien, nous pouvons bénéficier de tous ces atouts.

**NON à la mort d'un  
système efficace**



# LA CAISSE UNIQUE MARQUERAIT LE DÉBUT DE LA RESTRICTION DES PRESTATIONS MÉDICALES

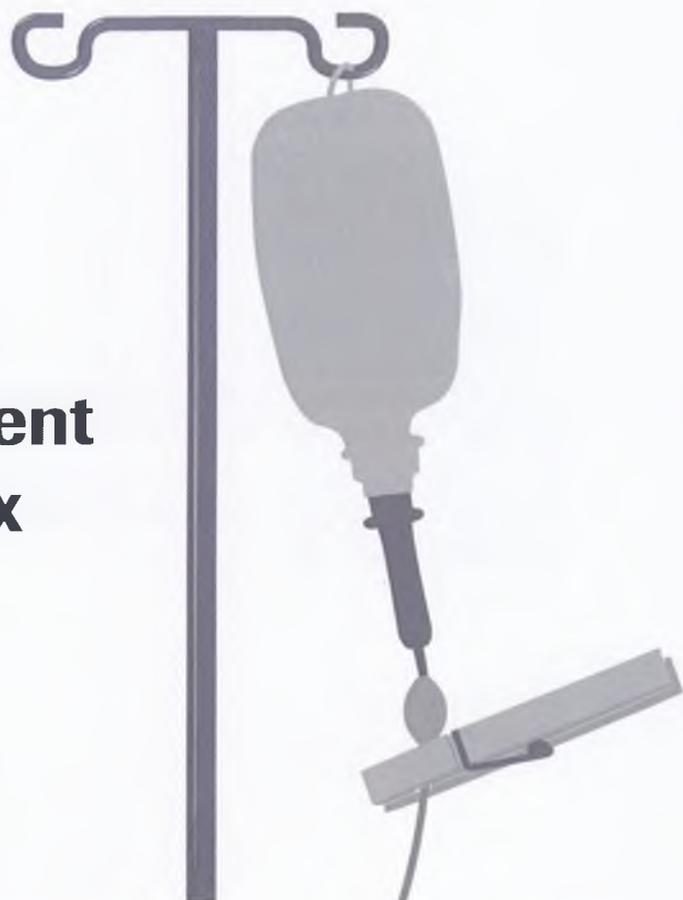
**Aucun autre pays ne peut s'en prévaloir: en cas de maladie, toute personne en Suisse peut compter sur des soins médicaux de qualité, accessibles rapidement et remboursés par l'assurance de base.**

Soumise à la pression de réaliser des économies, une caisse unique devrait tôt ou tard supprimer certaines prestations médicales.

À titre de comparaison, en Angleterre, pays criblé de dettes où le système de santé est dirigé par l'État, une opération de la cataracte n'est payée que si la capacité de travail du patient est menacée. En France, le système de caisse unique a pour conséquence une attente pouvant atteindre des mois avant de se faire opérer.

L'assainissement de l'assurance-invalidité (AI) étatique ne laisse rien présager de bon non plus. Après avoir creusé un déficit de près de 14 milliards de francs pendant des années, l'heure est maintenant aux économies forcées.

**NON au rationnement  
des soins médicaux**





**Catherine Labouchère**  
Députée (PLR, VD)

« Le monopole étatique de l'assurance-maladie n'a pas fait ses preuves ailleurs. La caisse unique ne diminuera pas les coûts et risque d'entraîner une fiscalité augmentée ou des dettes, ce que nous ne voulons pas. »

« Quelle garantie avons-nous que les primes baisseront avec la caisse unique ? Aucune ! Car il n'est pas possible pour la caisse unique de réduire les coûts de la santé. Soyons réalistes. Au contraire, les coûts de fonctionnement augmenteront et les emplois au sein de ce secteur seront remis en question. »



**Jacques Bourgeois**  
Conseiller national (PLR, FR), directeur de l'Union Suisse des Paysans



**Olivier Delacrétaz**  
Président de la Ligue Vaudoise

« Parlant d'une seule voix, collaborant en permanence avec les organes de l'État, la caisse unique se transformerait fatalement en un service administratif parallèle et suivrait le destin ordinaire de tout service administratif : gonflement du personnel, ralentissement des procédures, multiplication de la paperasse. »



**Yannick Buttet**  
Conseiller national  
(PDC, VS)

«Notre système de santé fonctionne très bien. Il est certes perfectible et des réformes sont d'ailleurs traitées actuellement par le parlement. Mener une révolution qui mettra en jeu un système qui a fait ses preuves et qui permet à tous un accès à des soins de qualité est une solution dangereuse.»

«Le système de santé actuel nous permet d'offrir des soins de qualité à l'ensemble de la population. Certes, ce système n'est pas parfait et des améliorations sont nécessaires. Cependant, la caisse unique nous imposerait un système qui nous dicterait la façon dont nous devrions être soigné et surtout quel médecin nous soignerait! La population tient au libre choix du médecin et la caisse unique irait inévitablement à l'encontre de cette liberté que la population a soutenue en juin 2012! Non à la caisse unique.»



**Dr. med. P.Engelberts**  
FMH Psychiatrie  
et psychothérapie



**Yves Nidegger**  
Conseiller national  
(UDC, GE)

«Les primes sont actuellement élevées, d'accord, mais avec la caisse unique ce sera pire! Partout où ils sont établis, les monopoles d'Etat n'engendrent que gonflement des frais, ralentissement des prestations et pertes d'autonomie pour les usagers.»

# LA CAISSE UNIQUE ENTRAVE LA LIBERTÉ DE CHOIX ET NOUS PRIVE DE NOTRE CAPACITÉ D'AUTODÉTERMINATION

Un assureur qui souhaite survivre sur le marché de l'assurance-maladie doit se distinguer positivement de ses concurrents. Nous, assurés, pouvons au final choisir entre des offres attrayantes. De plus, le système actuel nous permet de choisir notre médecin et l'endroit où nous voulons nous faire hospitaliser. Cette flexibilité est appréciée par les citoyens. Une caisse unique étatique nous priverait de notre liberté de choix et ferait de tout citoyen un assuré pris en otage et réduit à jouer les quémandeurs. Plus personne n'aurait la possibilité de choisir son médecin et un réseau de soin type «Managed Care» serait mis en place.

La caisse unique limiterait donc les prestations médicales dont bénéficient les assurés. Ainsi que le révèle une comparaison avec la situation prévalant à l'étranger, des systèmes de santé en mains étatiques restreignent le libre choix du médecin et dictent souvent le traitement thérapeutique du début à la fin.

**NON à une santé  
précaire et sans  
possibilité de choix**



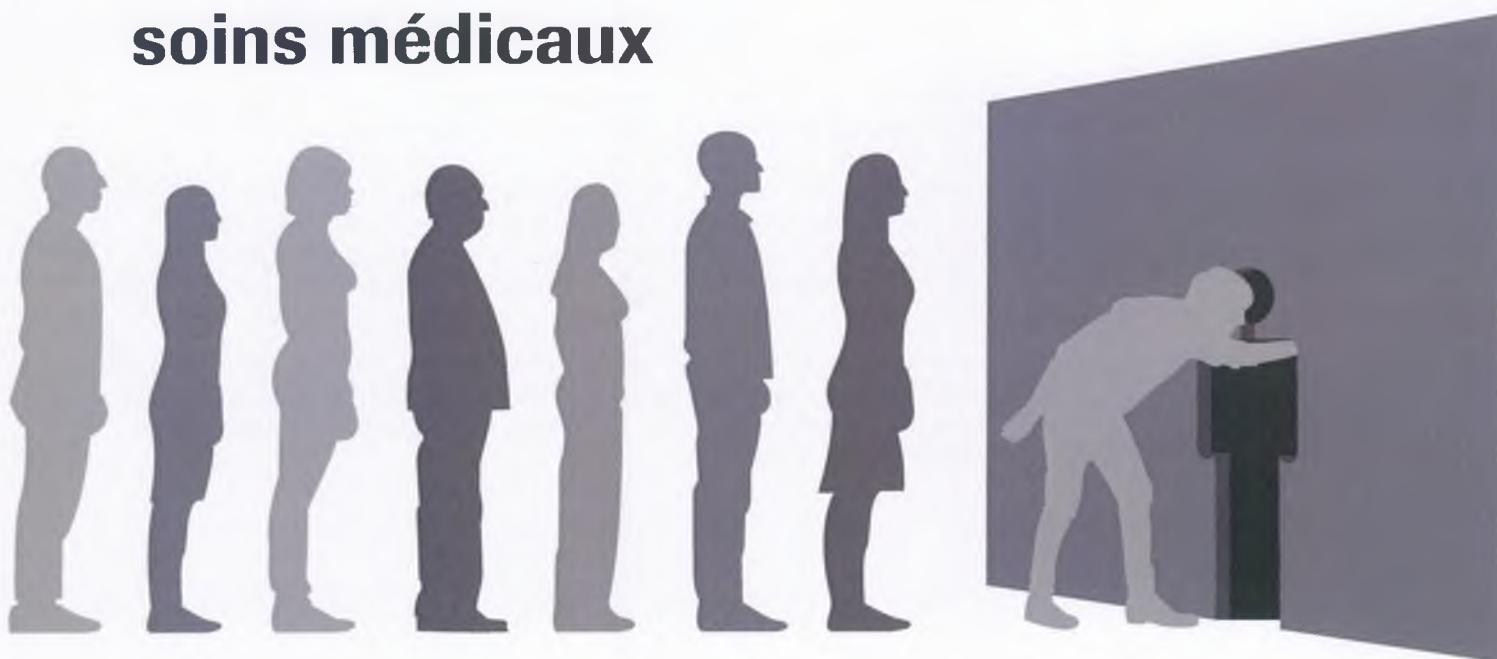
# LA CAISSE UNIQUE CONDUIRA À UNE MASSE UNIFORMISÉE

Le comité d'initiative affirme que la concurrence entre assureurs est inutile, car toutes les compagnies proposant l'assurance de base doivent couvrir les mêmes prestations médicales. Si l'on poursuivait ce raisonnement, nous ne devrions avoir en Suisse qu'un seul magasin qui couvrirait tous nos besoins en matière d'alimentation.

Pourtant, la pluralité des assurances-maladie permet de proposer des modèles d'assurance diversifiés et innovants. Puisqu'une assurance privée n'est de loin pas seule sur le marché, elle a intérêt à offrir des produits de qualité afin de s'attirer les faveurs des clients. C'est ainsi qu'elle s'efforce de créer des modèles personnalisés afin de répondre au mieux aux besoins des assurés. Il en résulte que nous avons aujourd'hui notamment le choix entre les modèles du médecin de famille, HMO ou de la télémédecine.

Pour un monopole avec des assurés «pieds et poings liés», la solution la plus simple serait de ne leur servir qu'un produit uniformisé. Nous n'aurions plus aucune influence sur la qualité du service et le montant de nos primes. Avec la caisse unique, nos besoins spécifiques ne pèseraient plus dans la balance.

## NON à l'uniformisation des soins médicaux



# DE QUOI S'AGIT-IL ?

**L'initiative fait la promotion de l'étatisation de l'assurance sociale de base.**

L'initiative populaire « Pour une caisse publique d'assurance-maladie » demande que l'assurance obligatoire des soins (assurance sociale de base) ne soit plus, comme c'est le cas actuellement, proposée par plusieurs assureurs-maladie mais par une seule caisse, que la Confédération instaurerait (caisse unique étatique). Cet organisme national disposerait d'agences cantonales ou intercantionales qui fixeraient et percevraient les primes et rembourseraient les prestations.

	<b>Système actuel</b>	<b>Caisse unique</b>
<b>Prestataires</b>	Près de 60 assureurs-maladie en mains privées (concurrence régulée)	Une seule caisse unique d'assurance-maladie en mains étatiques avec une agence par canton ou région (monopole)
	<b>Conséquence: une seule et unique caisse devra faire le même travail que plus de soixante caisses. Ce qui entrainera inévitablement un risque de surcharge bureaucratique et de travail.</b>	
<b>Liberté de choix</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Libre choix parmi près de 60 assureurs-maladie</li> <li>• Changement possible chaque année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affectation automatique et obligatoire à l'agence de la caisse unique en fonction du canton de domicile</li> <li>• Pas de changement possible dans le canton</li> <li>• Changement obligatoire en cas de déménagement dans un autre canton</li> </ul>
	<b>Conséquence: la liberté de choix disparaît totalement avec la caisse unique. En cas d'insatisfaction avec cette dernière, l'assuré ne pourra rien faire.</b>	
<b>Assurance complémentaire</b>	Possibilité de contracter l'assurance de base et l'assurance complémentaire auprès du même assureur ou de deux assureurs-maladie différents	Impossible de contracter l'assurance de base et l'assurance complémentaire d'un seul tenant
	<b>Conséquence: en obligeant l'assuré à contracter une assurance complémentaire avec une autre caisse maladie, on augmente inutilement la bureaucratie.</b>	

	<b>Systeme actuel</b>	<b>Caisse unique</b>
<b>Primes</b>	En modulant leur choix du modèle de médecin et leur participation aux coûts (franchise), les assurés peuvent influencer sur le montant des primes	Chaque canton dispose d'un seul modèle d'assurance de base avec une prime uniforme
<p><b>Conséquence : si l'assuré juge que sa prime est trop élevée, il ne pourra rien faire dans le cas d'une caisse unique. Il ne pourra pas moduler les prestations pour réduire ses coûts. En outre, l'offre dont il disposera sera totalement standard, qui ne répondra pas forcément à ses besoins.</b></p>		

## LE CONSEIL FÉDÉRAL REJETTE LA CAISSE UNIQUE

### Extraits du message du Conseil fédéral :

- › «Les assurés n'auraient plus la possibilité, comme actuellement, de changer d'assureur s'ils ne sont pas satisfaits du traitement des prestations ou de la qualité du service.»
- › «Même si l'on ne sait pas encore comment l'initiative serait mise en œuvre concrètement, le Conseil fédéral est convaincu qu'elle n'aurait aucun effet modérateur sur les coûts.»
- › «Dans la mesure où, en cas d'acceptation de l'initiative populaire, il n'y aurait plus de concurrence entre les assureurs, puisqu'il n'y aurait plus qu'un seul assureur, une augmentation des primes dans l'assurance obligatoire des soins serait à prévoir.»
- › «Le Conseil fédéral est convaincu que l'objectif de modération des coûts avec des incitatifs économiques pour tous les acteurs impliqués peut être mieux atteint qu'avec un système qui ne comprend qu'un seul assureur.»
- › «À l'intérieur des organes tels qu'ils sont prévus dans le texte proposé par les auteurs de l'initiative populaire, les conflits seraient inévitables, notamment lors de la négociation des tarifs.»
- › «En relation avec la reprise par la caisse publique des actifs et des passifs des institutions existantes pratiquant l'assurance obligatoire des soins, des problèmes juridiques délicats pourraient en outre se poser.»

# **NON à l'abandon d'un système de santé d'excellente qualité**

**Forcée de réaliser des économies, la caisse unique biffera  
des prestations médicales**

# **NON au démantèlement de la liberté de choix**

**La caisse unique nous privera de la diversité et du choix**

# **NON aux vaines promesses**

**La caisse unique ne nous permettra pas de réaliser  
des économies**

**Pour devenir membre  
de alliance santé :**

[www.alliance-sante.ch](http://www.alliance-sante.ch)

alliance santé  
Case postale 63  
8024 Zürich

Tél. +41 44 266 67 66  
Fax +41 44 266 67 00  
[info@alliance-sante.ch](mailto:info@alliance-sante.ch)  
[www.alliance-sante.ch](http://www.alliance-sante.ch)

**alliance santé** 

source: <http://alliance-sante.ch/fr>